

VOTRE DEMEURE N'A
PAS QU'UNE VALEUR
SENTIMENTALE



HISCOX

Un dégât des eaux qui inonde votre bibliothèque, des cambrioleurs qui ont emporté vos tableaux, une prise électrique défectueuse qui provoque un incendie... autant de dangers qui mettent en péril votre patrimoine immobilier et mobilier. Votre demeure n'a pas qu'une valeur sentimentale. Pourquoi attendre de subir un dommage pour en prendre conscience ?

Hiscox, assureur spécialiste

Assureur des grandes fortunes, Hiscox bénéficie d'une expérience et d'une connaissance uniques des problématiques liées au patrimoine des particuliers aisés depuis plus de 40 ans.

Hiscox a développé une couverture sur mesure avec des services personnalisés, adaptés à votre style de vie et à vos besoins. Grâce à une analyse spécifique, nos équipes dédiées vous proposent le meilleur contrat pour protéger le patrimoine auquel vous tenez.

Notre valeur ajoutée à votre service

En tant que spécialistes, nous connaissons la valeur d'un service de qualité et d'une approche flexible. Grâce à nos équipes dédiées à la clientèle privée, vous trouverez chez Hiscox :

- **une forte culture du service**, pour être à la hauteur de vos exigences
- **une connaissance approfondie** de vos risques et de vos attentes afin de vous proposer un contrat personnalisé
- **un réseau d'experts** de l'habitation haut de gamme capables d'intervenir au plus vite en cas de sinistre.

Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie et notre métier.

Hiscox vous protège

L'assurance Clientèle Privée by Hiscox répond à vos exigences : elle protège votre patrimoine mobilier (meubles, objets d'art, bijoux, etc.) aussi bien que votre résidence principale et/ou secondaire, en France et à l'étranger.

Nous vous proposons un **contrat « Tous risques »**, où tout ce qui n'est pas exclu est couvert, avec des garanties complètes conçues pour répondre à vos besoins. Il vous offre notamment les avantages suivants :

- **reconstruction à l'identique** de votre demeure (embellissements, honoraires de décorateur, etc.) et indemnisation en valeur à neuf de son contenu, quel que soit son âge
- indemnisation en cas d'**événements naturels** (tempêtes, inondations, etc.), même en l'absence d'arrêté de Catastrophe Naturelle
- garantie de votre **bâtiment principal** et de vos **garages**, emplacements de **parking** ou tout type de dépendance
- garantie de vos **œuvres d'art**, caves à vin,... y compris en cas de **casse, perte ou vol**
- et bien sûr, indemnisation en cas de **dégâts des eaux** (y compris pour les réparations de l'origine de la fuite) ou de dommages causés par le **feu, le gel**, etc.

Hiscox vous offre une visite de risque

Parce que nous connaissons la diversité des risques qui peuvent menacer votre demeure, nous organisons une **visite de risque sur place**, menée par un professionnel indépendant. Elle permettra d'évaluer la valeur de vos biens à assurer et de déterminer les mesures de protection à envisager sans dénaturer les lieux.

Exemples de sinistres

- Suite à un dégât des eaux, la salle de bain en marbre italien de notre assuré a été inondée. Hiscox a pris en charge sa remise en état à neuf à hauteur 220 000 euros. Afin de conserver la valeur de la demeure de notre assuré, un marbre de la même origine a été utilisé pour la rénovation.
- Suite à une défaillance du thermostat de l'armoire à vins d'un de nos assurés, 80 bouteilles de Château Petrus 2000 ont subi des dommages irréversibles et ont perdu toute leur valeur. Comme nous n'avons pas pu retrouver chez les plus grands négociants des flacons équivalents, Hiscox a dédommagé la totalité de la valeur de ces grand crus pour un montant de 150 000 euros.

Prochaine étape ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance Clientèle Privée by Hiscox. Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, veuillez contacter votre assureur-conseil.

Nous assurons aussi :

- les habitations haut de gamme
- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions
- les collections d'entreprises
- le kidnapping et rançon
- la responsabilité civile professionnelle
- la responsabilité des dirigeants
- les données sensibles des entreprises
- les bureaux
- les risques spéciaux.



19 rue Louis le Grand 75002 Paris

T 0810 50 20 10

F 0810 00 71 02

E hiscox.info@hiscox.fr

www.hiscox.fr

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance.